

( N° 257. )

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SÉANCE DU 29 AVRIL 1847.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Joseph Adrien Hiver, sculpteur à Gand.**

*(Voir le n° 212 de la Chambre des Représentants.)*

---

**MESSIEURS ,**

Le pétitionnaire, qui est né à Charleville (France), le 24 avril 1810, demande, par requête en date du 5 avril 1846, la naturalisation ordinaire.

Il s'est établi en Belgique comme sculpteur, depuis le 30 mars 1837, et a demeuré successivement à Anvers, Bruxelles et Gand. Il s'est marié à une femme belge, le 29 juillet 1839; de ce mariage sont nés plusieurs enfants. Sa conduite a toujours été irréprochable et son état lui procure une honnête existence.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de lui accorder sa demande, et dans sa séance du 16 mars dernier, la Chambre des Représentants l'a prise en considération à la majorité de 59 suffrages contre 12.

**CHRISTYN Comte DE RIBAUCCOURT, Rapporteur.**